

Communication de  
Monsieur Gilles Laporte



Séance du 18 octobre 2013



**Julie-Victoire Daubié, première bachelière de France**

En ces années 1820, la France s'installe dans un nouveau régime politique qui balance entre libéralisme et réaction : la Restauration.

Alors que l'aigle impériale plane encore sur les institutions, une nouvelle règle de vie politique a été fixée par le roi Louis XVIII lui-même : la *Charte Constitutionnelle*. Par elle, les citoyens sont invités à participer à l'élaboration des lois et à l'organisation de l'impôt.

Mais, « *le Roi reste le chef suprême de l'État. Il commande les forces de terre et de mer, déclare la guerre, fait les traités de paix, d'alliance et de commerce, nomme à tous les emplois d'administration publique et fait les règlements et ordonnances nécessaires pour l'exécution des lois et la sûreté de l'État.* »

« ... *les ordonnances nécessaires...* » Là est bien le ver absolu dans le fruit libéral. Car, si le peuple peut avoir l'impression de participer à la vie publique, c'est le Roi qui décide de tout, le Roi dont la personne est inviolable et sacrée, le Roi qui détient seul la puissance exécutive.

Certes le double vote a permis d'envoyer à Paris une représentation nationale. Mais la conception de cette loi électorale qui permettait aux sujets les plus fortunés de voter deux fois a permis une sélection rigoureuse des députés : les électeurs - citoyens de plus de trente ans payant 300 francs d'impôts - choisissent parmi les éligibles - qui doivent avoir quarante ans et payer 1 000 francs d'impôts - 258 députés dont le quart - les plus imposés - désigneront 172 députés

supplémentaires. Ces députés se considèrent comme assez légitimes pour voter l'expédition d'Espagne (cent millions de crédits extraordinaires) pour soutenir Ferdinand VII contre ses libéraux, et accorder un milliard de francs en rentes à 3 % aux émigrés.

Pourtant, sur 29 millions de Français, 90 000 seulement avaient voté, et 16 000 seulement étaient éligibles.

Cette Chambre sera à l'origine de la loi dite du sacrilège qui, malgré l'opposition de personnalités comme Chateaubriand, fera du vol dans une église ou de la profanation des hosties un crime passible des travaux forcés. Cette loi ne sera jamais appliquée. Elle sera même abrogée en 1830.

Parmi les fameuses ordonnances royales, pour bien affirmer ce que sera la nouvelle orientation de la politique d'instruction publique, le Roi signe celle d'avril 1824 qui retire aux recteurs le droit qu'ils avaient depuis 1816 de contrôler l'enseignement des écoles primaires catholiques. Ce contrôle revient désormais aux seuls évêques. Il en signera une autre, le 26 août 1824, qui nommera Denis-Antoine-Luc comte Frayssinous, évêque d'Hermopolis, pair de France et premier aumônier du Roi : *Ministre secrétaire d'Etat au département des Affaires ecclésiastiques et de l'Instruction publique*.

Au moment où, à quelques mois près, est ordonné prêtre Félix-Antoine-Philibert Dupanloup, futur évêque d'Orléans, qui affirmera bientôt que « les filles doivent être élevées exclusivement sur les genoux de l'Eglise », ces ordonnances, et quelques autres, donnent à la France une structure d'enseignement que, de la Restauration même à la République, en passant par le Second Empire, contesteront - parfois violemment - des générations de pédagogues et de responsables politiques.

Nombreux sont ceux qui applaudissent au rétablissement de l'ordre ancien. Tout aussi nombreux ceux qui dénoncent avec force le rétablissement des privilèges.

Le destin de la Vosgienne Julie-Victoire Daubié est en marche !



C'est à Bains-les-Bains la paisible romaine que naît le 26 mars 1824 cette fille, huitième enfant d'un couple modeste. Dans l'étroite vallée du Cône, à proximité de Fontenoy-le-Château la rebelle.

Fontenoy-le-château, le berceau de sa famille.

Site fréquenté autrefois par les Séquanes, devenu prieuré bénédictin au 11<sup>ème</sup> siècle, affranchie au 14<sup>ème</sup>, la ville de Fontenoy, s'est épanouie grâce à l'esprit d'entreprise de ses familles qui n'hésitaient pas à parcourir l'Europe avec leurs attelages pour livrer, vers le Nord surtout, les produits de grande qualité des verriers de la forêt de Darney tellement habiles dans leur art qu'ils ont reçu du duc René 1<sup>er</sup> le titre de gentilshommes, et le droit de porter l'épée. A l'aller, les charrettes des voituriers de Fontenoy étaient chargées de verre ; au retour, de toiles des Flandres, et de harengs séchés ou salés de la mer du Nord.

La richesse d'alors de cette ville frontière entre Lorraine et Franche-Comté se devine aujourd'hui encore dans les vestiges de ses remparts, les ruines de son impressionnant château démantelé pendant la guerre de Trente Ans, et son église Saint-Mansuy à l'architecture et la statuaire remarquables.

Son esprit rebelle s'est manifesté à maintes reprises au cours de l'histoire : quand ses femmes ont pris la tête de la résistance armée contre les Français, au 17<sup>ème</sup> siècle, les fameuses « Dames de Fontenoy », quand l'un de ses fils donné comme l'un des aimables préromantiques, le poète Gilbert (Fontenoy 1750-Paris1780) écrit :

*L'univers est un temple où l'on voit l'injustice  
Se targuer sur l'autel, un sceptre dans la main.  
La modeste vertu, victime du dédain,  
Y marche l'œil baissé devant l'éclat du vice.  
Et les pâles talents, couchés sur des grabats,  
Y veillent consumés par la faim qui les presse,  
Tandis que s'égayant, chantant dans la paresse,  
L'ignorance au teint frais s'endort sous le damas.*

quand un autre enfant du pays, le poète François Matenet (Fontenoy 1925-1979), écrivait encore dans *L'aube des hommes* :

*Je témoignerai contre le roi des rois  
Contre tous les princes  
Qui prennent Dieu comme bouclier à l'heure du remord  
J'accuserai  
Je les ferai condamner  
Qu'ils soient obligés de voler  
Tél l'oiseau d'un bout à l'autre de l'année !  
Obligés de remonter les torrents  
Comme l'anguille ou le saumon !  
Destinés à périr sous la trique du chasseur de serpent !  
Et qu'ils n'aient plus le droit de défier le temps !*

Le désir de rayonnement de cette ville, sa soif de justice, sa faim de respect de l'autre, et la trace ouverte par ses femmes volontaires marquent dès sa naissance l'esprit de notre Julie-Victoire que nourrit très tôt l'humanisme de son grand père. Un esprit que les misères du temps et les exigences nouvelles d'un développement industriel anarchique provoqueront jusqu'à une forme très citoyenne de révolte pacifique.

Marie-Victoire Coleuille, sa mère, est issue d'une famille honorable et modeste du pays. Comme toutes les femmes de Fontenoy, elle excelle dans l'art de la broderie.

Jean-Nicolas Daubié, son père, est caissier - petit comptable - dans la *Manufacture royale de fer blanc de Bains-les-Bains* créée en 1733, établie le long des rives du Côney dont les eaux fournissent l'énergie nécessaire aux martinets qui frappent le métal à longueur de journée.

Dans ce trou, le bruit est assourdissant, les airs rendus irrespirables par les fumées de charbon et vapeurs d'acide, les eaux gâtées par les rejets de produits nécessaires au traitement du fer, comme l'étamage. On y vit mal. On y meurt tôt. Rares sont celles et ceux qui dépassent la trentaine !

1 125 575 livres ! Tel avait été le prix payé près d'un demi-siècle plus tôt par Claude-Thomas Falatieu, maître de forge et négociant lyonnais, pour acheter l'ensemble des bâtiments, machines et personnels dont il voulait faire un fleuron de la monarchie. Après lui, Joseph Falatieu, son fils, y avait réussi, fait édifier une chapelle, son château qui domine le site, au perron encadré de canons pour rappeler qu'il avait contribué à sauver la patrie en danger après la Révolution, agrandir les ateliers, construire pour ses deux cents ouvriers des logements alignés le long de la rue principale d'accès, ou ramassés en fond de domaine, sous son immense parc planté d'arbres rares et précieux toujours visibles aujourd'hui.

Un homme puissant, ce Joseph Falatieu, fait baron sous l'Empire - titre bientôt confirmé par ordonnance royale -, propriétaire de l'abbaye d'Etival vendue comme bien national, de nombreuses autres forges, devenu maire de Bains-les-Bains, président du Conseil général des Vosges, député, membre du Conseil général des manufactures. Un homme respecté ! Surtout, un homme craint par son personnel comme par ses administrés. Chez lui, on travaille toujours plus, pour gagner... toujours la même chose, c'est-à-dire presque rien !

Et, derrière la chapelle, à portée de voix du château, il a fait construire une maison destinée à loger ses contremaîtres : la *maison des commis*.

C'est là que naît Julie-Victoire Daubié, ce 26 mars 1824, là qu'elle va grandir, là qu'elle va voir mourir son père vingt-et-un mois après sa naissance, de là qu'elle va observer - si elle n'y participe pas elle-même - les travaux presque forcés des femmes, des hommes, des enfants dans tous les ateliers de la Manufacture. Car dès qu'une petite fille peut trier des produits, dès qu'un jeune garçon peut pousser ou tirer une charrette... au travail ! Question de survie ! Devenue veuve, sa mère s'usera les yeux à pratiquer selon la tradition locale une broderie dont la qualité était reconnue partout en Europe, notamment à la cour d'Angleterre.

C'est là que Julie-Victoire reçoit de sa famille une solide instruction religieuse, qu'elle suit dans la chapelle les offices au côté de sa mère très pratiquante, là qu'elle fréquente parfois l'école du patron.



Noël 1836.

Comme chaque année, Joseph de Falatieu offre à ses ouvriers un paquet de café, et un pain de sucre. On doit le remercier. Parce qu'elle est l'une des rares à savoir bien lire, elle est désignée pour prononcer le discours.

Noël 1836.

Ils sont venus, ils sont tous là, massés dans la halle à charbon. Face à ses gens, Monsieur de Falatieu et Madame.

Julie-Victoire s'avance vers eux, déplie son papier, lit les mots écrits par d'autres. L'assemblée écoute cette voix de petite fille, l'œil rivé au couple patronal, attendant le moment de sa libération. Julie-Victoire a fini sa lecture. Elle replie son papier, se redresse soudain, regarde droit dans les yeux ceux que tout le monde craint, parle, lâche ses mots à elle :

« Puisque c'est Noël et la naissance du Dieu des pauvres, je voudrais dire au directeur que sucre et café une fois l'an n'empêchent pas ses ouvrières d'avoir faim le reste du temps ! Nous sommes ici dans le pays de notre poète Gilbert qui a écrit : *Au banquet de la vie, infortuné convive, / J'apparus un jour, et je meurs...* Bien plus que le poète, toutes les ouvrières de la Manufacture pourraient se plaindre ainsi ! »

Silence ! Effroi !

Jamais personne n'a osé s'adresser ainsi au personnage le plus puissant du pays. Chacun retient son souffle.

Joseph de Falatieu hésite. Il fait un pas vers la gamine, dit sèchement : « Merci. Je saurai m'en souvenir ! » Il sort. Tous redoutent le pire. Marie-Victoire, la mère, est folle de colère et d'inquiétude. Que va-t-il se passer ?

Quelques jours plus tard, surprise : chaque ouvrier découvrait que son salaire venait de subir... une légère augmentation !

Et Julie-Victoire venait d'expérimenter le courage et le pouvoir des mots justes prononcés au bon moment, au bon endroit.

Elle ne l'oubliera jamais !

A Fontenoy vivait son grand-père, un homme généreux et cultivé. Maire de la ville durant la Révolution, l'homme était acquis aux idées nouvelles. Saint-simonien, intéressé par les propositions philosophiques de Charles Fourier, il était soucieux d'égalité et de justice, faisait de la Fraternité une condition *sine qua non* de l'harmonie sociale. Sous la Terreur, par exemple, il avait usé de sa ruse et de son entregent pour cacher et sauver plusieurs prêtres réfractaires dont pourtant il ne partageait pas la vision.

Julie-Victoire l'écoutait avec attention, l'affection qu'ils se portaient ajoutant à l'attrait des idées. Elle affirmait chaque jour davantage son désir d'étudier encore et toujours.

La salle d'asile communale - l'école de Fontenoy - ne lui suffisant plus, sa mère accepta de l'envoyer étudier ailleurs, mais pas n'importe où (l'injonction de Félix Dupanloup, qui n'était encore que curé de Saint-Roch à Paris, commençait à retentir dans tout le royaume). Elle irait chez son grand frère, le fils aîné Florentin Daubié, prêtre brillant qui, quelques années plus tard, sera l'auteur d'un *Catéchisme à l'usage des congrégations* utilisé sous l'Empire pour l'édification du Prince impérial.



Fin 1837, elle arrive donc dans le riche village agricole de Bazegney, voisin de Dompaire, dans les Vosges. En date du 1<sup>er</sup> janvier 1838, on relève dans les archives paroissiales :

*Nous, soussignés membres du Conseil et du Bureau de la fabrique, avons décidé à la pluralité des suffrages qu'une place serait donnée gratuit à Monsieur le Curé de Bazegney pour sa fille dans le second banc du côté des femmes et sur la grande allée. En foi de quoi nous avons signé la présente délibération pour valoir à perpétuité.*

Son frère va lui faire partager son amour du latin, du grec, des mathématiques et des sciences. Celui aussi de la botanique. Convaincu que l'ordre naturel doit être le modèle de l'ordre social, il l'emmène souvent dans les collines observer

les insectes, la vie de animaux domestiques et sauvages, les plantes qu'elle recueille, dessine, décrit et annote dans un herbier qu'elle complétera toute sa vie. Elle gardera de ces moments des souvenirs essentiels.

C'est dans la bibliothèque du presbytère, à l'insu de son frère peut-être, qu'elle a pu découvrir un petit livre brun tout juste publié qui faisait beaucoup de bruit, qu'elle a pu lire dans ce petit livre :

*En passant sur cette terre, comme nous y passons tous, pauvres voyageurs d'un jour, j'ai entendu de grands gémissements : j'ai ouvert les yeux, et mes yeux ont vu des souffrances inouïes, des douleurs sans nombre. Pâle, malade, défaillante, couverte de vêtements de deuil parsemés de taches de sang, l'humanité s'est levée devant moi et je me suis demandé : Est-ce donc là l'homme ? Est-ce là lui tel que Dieu l'a fait ? Et mon âme s'est émue profondément et ce doute l'a remplie d'angoisse.*

*Mais bientôt j'ai compris que ces souffrances et ces douleurs ne viennent pas de Dieu, de qui tout bien émane et de qui rien n'émane que le bien ; qu'elles sont l'œuvre de l'homme même, enseveli dans son ignorance et corrompu dans ses passions ; et j'ai espéré, et j'ai eu foi dans l'avenir de la race humaine. Ses destinées changeront lorsqu'elle voudra qu'elles changent, et elle le voudra sitôt qu'au sentiment de son mal se joindra la claire connaissance du remède qui peut le guérir.*

*Regarde, ô peuple, s'il n'est pas temps de justifier l'Auteur des êtres, en te créant un sort plus conforme à sa justice, à sa bonté.*

*Tu dis : J'ai froid ; et, pour réchauffer tes membres amaigris, on les étreint de triples liens de fer.*

*Tu dis : j'ai faim ; et on te répond : Mange les miettes balayées de nos salles de festin.*

*Tu dis : J'ai soif ; et l'on te répond : Bois tes larmes.*

*Tu succombes sous le labeur, et tes maîtres s'en réjouissent ; ils appellent tes fatigues et ton épuisement le frein nécessaire du travail.*

*Tu te plains de ne pouvoir cultiver ton esprit, développer ton intelligence ; et tes dominateurs disent : C'est bien ! Il faut que le peuple soit abruti pour être gouvernable.*

Quelques pages plus loin, elle a pu lire encore :

*Peuple, écoute ce qu'ils t'ont dit et à quoi ils t'ont comparé.*

*Ils ont dit que tu étais un troupeau et qu'ils en étaient les pasteurs : toi, la brute ; eux, l'homme. A eux donc ta toison, ton lait, ta chair. Pais sous leur houlette et multiplie, pour réchauffer leurs membres, étancher leur soif, assouvir leur faim.*

*Ils ont dit aussi que la puissance royale était celle d'un père sur ses enfants toujours mineurs, toujours en tutelle. Sans liberté dès-lors et sans propriété, le peuple, éternellement incapable de raison, incapable de juger ce qui lui est bon ou mauvais,*

*utile ou nuisible, vit dans une dépendance absolue du prince, qui dispose de lui et de toutes choses comme il lui plaît. Servitude encore et misère.*

*D'autres ont imaginé que le pouvoir appartenait de droit à quelques races d'une nature plus parfaite, ou que Dieu le conférerait immédiatement soit à des individus choisis pour certaines fins particulières, soit à des familles destinées à le posséder perpétuellement. Perpétuellement donc les peuples leur devraient une obéissance entière, aveugle.*

*Ils ont appelé cela le **droit divin**.*

*Peuple, ferme l'oreille à ces mensonges. Laisse l'impie blasphémer le Père du genre humain, et apprends à connaître ses lois véritables, à connaître ton droit pour le conquérir.*

*Tous les hommes naissent égaux, et par conséquent indépendants les uns des autres : nul, en venant au monde, n'apporte avec soi le droit de commander.*

L'auteur de ces lignes extraites de son *Livre du Peuple* : Félicité Robert, dit de La Mennais, un prêtre dont George Sand dira qu'il était le saint fondateur d'une nouvelle religion, généreuse celle-là, celle des chrétiens sans l'Eglise !

Nul doute que, à l'instar de nombre de ses contemporains, Julie-Victoire fut profondément ébranlée par cette lecture.

Elle se rend compte maintenant que seul l'accès à la connaissance peut libérer un être enchaîné. C'est peut-être de ce moment que date sa définitive détermination : elle sera maîtresse d'école. Elle sera préceptrice !

A quelques lieues de là, en ce même temps troublé, une autre femme, aux racines lorraines elle aussi, se fixe le même objectif : mettre toutes les connaissances à la disposition de tous les enfants de toutes les origines afin d'en faire des individus libres et des citoyens responsables... une certaine Louise Michel.



Le travail avec son frère Florentin est terminé. Julie-Victoire est prête à se présenter devant le jury qui devra juger ses aptitudes à l'enseignement.

31 août 1844, à Epinal.

Présidé par un prêtre, ce jury l'entend.

Le soir même elle rentre à Bazegney, deux diplômes en poche : le *Brevet de Capacité*, et le *Certificat d'aptitude pour l'Enseignement primaire supérieur*.

La carrière d'enseignante s'ouvre devant elle.





L'été s'achève. Ses malles sont prêtes. Elle part prendre ses fonctions de préceptrice dans une famille probablement choisie par son frère, dans une ville proche afin qu'elle reste sous son contrôle : chez les frères Krantz, papetiers à Docelles.

Fidèles à la pensée de leurs fondateurs Claude et Claude-Nicolas, les Krantz ont fait de leur manufacture de Lana un modèle social. Certes, ils sont respectueux de l'ordre monarchique, mais chez eux aussi circulent les idées de Saint-Simon, celles de Charles Fourier, peut-être même une bonne partie de celles de Lamennais. S'ils veulent réussir en affaire, gagner de l'argent, beaucoup d'argent, c'est pour garantir un authentique mieux être à leurs ouvriers qu'ils considèrent comme de véritables associés. Leur humanisme est de même nature que celui du grand-père Siméon-Florentin.

Le séjour dans cette famille, dans cette vallée de la Vologne sera, pour elle, la confirmation qu'il est possible de faire évoluer la société vers davantage de respect de tous par chacun et de chacun par tous.

Possible et urgent !

Les images de son enfance, d'ouvriers tués au travail, de femmes maltraitées, d'enfants condamnés à l'inculture l'obsèdent. Elles l'obséderont toujours. En outre, après avoir constaté que les maires de communes rurales refusent d'appliquer la loi facultative du 28 juin 1836 les invitant à ouvrir des écoles de filles, au prétexte que les écoles religieuses sont suffisantes et qu'elles ne leur coûtent rien, elle vient de découvrir ce qu'elle considère comme une injustice insupportable, en même temps que comme un danger d'enfermement pour les citoyens futurs : le statut particulier des religieuses. Celles qui sont désireuses de devenir maîtresses d'école jouissent d'un privilège étonnant : il leur suffit de produire une lettre de leur évêque attestant qu'elles appartiennent à une congrégation pour que, quel que soit leur niveau de culture ou de formation, elles soient dispensées d'examen d'aptitude et reconnues comme enseignantes. C'est la fameuse *lettre d'obédience* ! Pour les filles du peuple profane, deux diplômes obligatoires... pour la religieuse une simple attestation épiscopale ! La dénonciation de ce privilège lui vaudra une relation convulsive avec l'Eglise, difficile avec sa famille.

Les enfants Krantz ont grandi. Ils se passent maintenant de préceptrice.

Mission terminée.

Julie-Victoire a décidé d'aller travailler ailleurs, plus loin. S'affranchir de la tutelle familiale et découvrir une autre culture... tel est son nouvel objectif.

C'est l'Allemagne qui l'accueille.

Elle va se mettre au service d'une famille de Fribourg-en-Brisgau, probablement relation d'affaires des Krantz. Elle y séjournera le temps d'enseigner le français et de faire apprécier les humanités aux enfants, d'y apprendre l'allemand si parfaitement qu'elle traduira bientôt l'œuvre de Goethe pour Marie d'Agoult, d'y découvrir le *Zwischenzeit*, le mouvement féminin d'entre deux temps, entre 18<sup>ème</sup> et 19<sup>ème</sup> siècle, créé par des femmes désireuses de se révéler par l'écriture. Elles écrivent, ces femmes, publient leurs œuvres sous le regard du philosophe Adolph von Knigge qui affirme dans son livre *Du commerce avec les hommes* que...

*Parmi les quarante à cinquante dames que l'on compte comme femmes écrivains en Allemagne actuellement - sans compter les légions de celles qui ne font pas imprimer leurs âneries - il y en a une demi-douzaine à peine qui, en leur qualité de génie d'une sorte supérieure, ont véritable vocation à se jeter dans un domaine que ni la nature ni la constitution civique ne leur a attribué.*

Quelques années plus tard, le poète vieillissant Clemens Brentano, apprenant que sa propre sœur se lance à son tour dans l'aventure de l'écriture, prendra pour cible George Sand :

*Nous ne trouvons dans la pipe et les écrits de Madame Dudevant rien d'autre que la vulgarité la plus profonde et la plus méprisable.*

Tandis que, en France, l'homme pourtant acharné à contester tous les pouvoirs, Pierre-Joseph Proudhon, déclarera bientôt que...

*La femme auteur n'existe pas ; c'est une contradiction. Le rôle de la femme dans les lettres est le même que dans la manufacture ; elle sert là où le génie n'est plus de service.*

Alors Julie-Victoire écrit.

Chaque jour, elle note désormais les résultats de ses observations sociales, des conditions de travail des femmes et... des hommes, aux droits des unes et des autres, en passant par le mode de fonctionnement de l'Etat, et le rôle nécessaire de l'école. Elle note le soir, la nuit, seule dans sa chambre, après sa journée de travail, elle analyse, elle suggère.

Mais, en Allemagne comme en France, les enfants grandissent. Ils n'ont bientôt plus besoin d'elle.

Alors elle quitte Fribourg, rentre en France, passe par la Lorraine, très vite - peut-être a-t-elle l'impression de n'y être plus attendue ! -, gagne Paris où, elle le sait, son avenir se jouera.

Décembre 1851.

Paris.

Seule !

Elle exerce son métier de préceptrice dans quelques familles, passe tout son temps libre à sa table de travail, ou au Museum national d'Histoire naturelle dont Isidore Geoffroy Saint-Hilaire lui permet exceptionnellement l'accès aux galeries, mais hors les heures d'ouverture au public, pour ne pas heurter les hommes !

Elle fait quelques rencontres, des relations de ses employeurs peut-être, reçoit un jour un carton d'invitation à dîner de George Sand qu'elle rencontrera furtivement... un autre surtout, de Marie d'Agoult qui travaille sur l'œuvre de Goethe. La comtesse, compagne du compositeur Franz Liszt, a besoin d'une traductrice. Julie-Victoire sera celle-là !

C'est chez Marie d'Agoult - Daniel Stern dans le monde des Lettres - qu'elle va rencontrer un certain François-Barthélémy Arlès-Dufour, négociant protestant lyonnais qui a fait fortune dans la soierie, conseiller général du Rhône, membre influent de la Chambre de Commerce de Lyon, co-fondateur du *Crédit Lyonnais*, très introduit dans le monde académique et à la cour impériale. L'homme est un proche de Ferdinand de Lesseps, et l'un des initiateurs du canal de Suez. Il a l'oreille de l'impératrice Eugénie, et contribue à l'organisation de grandes expositions nationales et internationales.

Le travail de Julie-Victoire l'intéresse. Il l'invite à présenter ses écrits au concours national lancé par l'Académie impériale de Lyon. Le sujet en est de brûlante actualité :

*Quels sont les meilleurs moyens :*

*1/ pour élever le salaire des femmes à l'égal de celui des hommes, à égalité de travail et de services ?*

*2/ pour ouvrir aux femmes des carrières réservées jusque là aux seuls hommes ?*

Elle hésite. Arlès-Dufour insiste. Elle présente ses écrits. Le jury les apprécie.

1859.

Julie-Victoire est déclarée lauréate de ce concours. Le premier prix est doté d'une somme de 1 200 francs qui lui revient donc. Mais elle n'en recevra que 800. Le Président du jury lui a écrit pour lui expliquer que les 400 francs restants seront partagés entre les candidats arrivés en 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> position : des hommes !

Malgré le thème même du concours : égalité de traitement homme-femme, l'Académie impériale de Lyon n'avait pu se résoudre à laisser une femme emporter seule ce prix !

Elle est furieuse.

Depuis longtemps, elle pense au baccalauréat.

Elle se sent prête, se présente un jour aux portes de la Sorbonne qui s'ouvrent le temps de lui laisser apercevoir le chapeau de Richelieu, se referment aussitôt devant elle. Elle insiste, revient. On lui explique qu'on ne peut rien pour elle, que le baccalauréat est réservé aux hommes. On la prie de circuler, lui claque la porte au nez. Elle revient encore, demande que lui soit présentée la loi qui interdit aux femmes de fréquenter l'Université de France ! On la traite de « toquée », la repousse durement, la jette à la rue en la priant d'y rester.

Indigné, Arlès-Dufour décide d'intervenir. Il l'oriente une nouvelle fois vers Lyon, « ville à majorité protestante ! » dit-il, « ville rebelle, souvenez-vous de la révolte des canuts ! » Elle suit son conseil, s'y fait inscrire sur la liste des candidats, subit les épreuves de l'examen, se présente devant le jury présidé par le professeur de Laprade, assisté des professeurs Darest, Demours et... Dieu ! Le soir même, elle est proclamée bachelière. Mais avec mention *Passable* seulement car, si le vote des jurés lui a donné des boules blanches (excellent) en *discours latin*, *explication de texte d'un auteur latin*, et en *Histoire-Géographie*, elle n'en a reçu que des boules rouges (moyen) en *Grec* et en *Logique*. Surtout, c'est une boule noire (mauvais) qui a sanctionné sa prestation en *Arithmétique-Géométrie-Physique*.

Il n'empêche...

16 août 1861.

Julie-Victoire Daubié : femme de 37 ans, Vosgienne de Bains-les-Bains, première bachelière de l'histoire !

Coup de tonnerre dans le ciel de France !

Elle rentre à Paris.

La presse s'enflamme. Les éditorialistes s'affrontent.

L'un d'entre eux, enthousiaste, Léon Richer, écrivain, patron de presse (il fondera en 1868 le journal *L'Avenir des femmes*), qui a lu certaines de ses analyses socio-économiques dans le texte du concours de Lyon, lui propose de lui ouvrir ses colonnes. Elle accepte, devient du même coup la première journaliste économique. Une nouvelle brèche s'ouvre ainsi dans le rempart construit par les hommes autour de leur cour de récréation.

La veille de son retour à Paris, elle avait eu la surprise de découvrir, devant son hôtel, un groupe d'étudiants qui, visiblement, l'attendaient. L'un d'eux s'était approché, lui avait tendu un petit coffret qu'elle avait ouvert. Tous ces garçons avaient voulu lui prouver leur admiration, s'étaient cotisés pour lui offrir... un anneau d'or !

Elle devra attendre son diplôme durant un an, le ministre Rouland refusant de le signer au prétexte que cette signature d'un diplôme de femme risquerait de... ridiculiser son ministère. Seule une intervention de l'Impératrice viendra à bout des réticences ministérielles.

Sa vie se partage dès lors entre son travail de préceptrice, la rédaction de ses articles pour la presse sur des sujets variés et importants : *Les communes rurales*, *Les colonies maternelles – réformes légales et sociales*, *Le progrès féminin*, *Les inégalités dans l'enseignement primaire des deux sexes*, *Le travail des femmes dans les mines...*, ses conférences consacrées à l'étude des inégalités salariales hommes-femmes, à la mortalité infantile durant la première année de vie selon la classe sociale des familles (35 % à Lyon chez les tisseurs, 10 % chez les paysans, 5 % dans les milieux aisés !), sa correspondance avec Victor Hugo, Jules Simon, Carnot, Stuart Mill, Emile Ollivier qu'elle a connu chez Marie d'Agoult. Elle publie ses écrits sous le titre *La Femme pauvre au 19<sup>me</sup> siècle*, et ses propositions d'amélioration de l'enseignement sous le titre *Du Progrès dans l'enseignement primaire – Justice et Liberté*.

Et elle continue à travailler d'arrache-plume. Nouvel objectif : la licence ès Lettres.



Elle suit de près les événements de son temps, comme l'assassinat par Pierre Bonaparte du journaliste Victor Noir (de son vrai nom Yvan Salmon), un homme né lui aussi dans les Vosges, à Attigny, à cinq lieues de Bains-les-Bains ! Au milieu de centaines de milliers de personnes qui marchent, poings serrés dans les poches, elle accompagne sa dépouille à travers Paris jusqu'au cimetière du Père Lachaise.

Dans la foule, une autre femme proche par le lieu de naissance et par les idées, mais dont elle ne partage pas l'acceptation de la violence, qu'elle croisera durant les travaux de la Commission de l'Instruction publique de la Commune : Louise Michel.

Dans ses mémoires, Louise écrira que, pour la première fois, ce jour-là, elle est descendue dans la rue armée d'un couteau !



Julie-Victoire vient d'avoir 47 ans. Elle est fatiguée.

Elle décide d'aller se reposer loin de Paris, très loin, le plus loin possible, là où elle pourra s'adonner à l'ancienne passion initiée par son frère Florentin, prêtre, nourrie ensuite au Muséum national d'Histoire naturelle : la botanique. Elle part dans les Pyrénées, à Gavarnie.

Toujours proche d'elle, François-Barthélémy Arlès-Dufour l'y a peut-être accompagnée. Il vient d'être élu vice-président de la *Ligue internationale de la paix*. Nulle preuve ne nous est restée de sa présence à son côté dans ce fameux cirque où, plusieurs jours durant, elle va récolter des plantes endémiques dont elle enrichira son remarquable herbier.

Là-bas, elle respire... là-bas, elle s'efforce d'oublier les convulsions parisiennes... là-bas, elle réfléchit à d'autres actions à mener avec l'association soutenue par son fidèle ami lyonnais, comme d'adresser des pétitions au Sénat destinées à lutter contre la prostitution, permettre la recherche de paternité, accorder le droit de vote à tous les citoyens sans exception, à condition qu'ils ne glissent leur bulletin dans l'urne qu'après avoir fait la preuve d'un niveau d'instruction suffisant pour avoir la pleine conscience de la portée de leur acte, affermir et développer l'école, encore l'école, toujours l'école !

1871.

Prête à affronter une nouvelle fois les maîtres de la Sorbonne, Julie-Victoire se présente aux portes de la prestigieuse maison.

Sa notoriété est telle qu'on hésite à la refouler. Elle subit les épreuves de licence. Elle éblouit les examinateurs. Elle quitte la vénérable institution, diplôme en poche.

28 octobre 1871 : Julie-Victoire Daubié, première licenciée ès Lettres de France.

Autant son baccalauréat avait ému le pays, autant sa licence le laissera sans réactions. L'époque n'est pas à ce genre d'enthousiasme.

L'Empire s'est effondré, la France a été laminée par l'Allemagne de Bismarck, l'Alsace et la Lorraine ont été annexées, on se bat cruellement entre Français, on meurt de faim ! Les choix politiques des Versaillais et le drame de la Commune occultent tous les autres aspects de la vie sociale et politique.

Mais de mauvaises nouvelles arrivent de Fontenoy-le-Château. Sa mère va très mal.

Julie-Victoire prend le train, retourne dans les Vosges. Elle emporte ses dossiers, et son projet de thèse de doctorat ès Lettres intitulé : *La condition de la femme dans la Rome antique*.

Ce séjour dans son pays sera interrompu de temps en temps par de brefs allers-retours à Paris qu'elle ne supporte plus. Fontenoy-le-Château sera aussi, pour elle dans ce moment difficile d'accompagnement de sa mère, le lieu d'une expérimentation intéressante. Elle y crée un atelier de broderie, peut-être pour

faire la démonstration qu'il est possible de travailler avec des femmes en les respectant, en les payant correctement, en leur permettant de s'épanouir par le travail et la reconnaissance sociale.

Sa mère meurt.

Julie-Victoire se consacre exclusivement à sa thèse et à son atelier.

Arlès-Dufour est mort le 21 janvier 1872.

Cette mort de celui qui l'a soutenue toute sa vie la terrasse.

La nouvelle de l'interdiction par les hommes de la 3<sup>ème</sup> République de la mise en vente de ses plus récents écrits finit de l'épuiser.

Censurés *L'émancipation de la femme, La Question de la femme, La Tolérance légale du vice* et sa préface du *Manuel du Jeune homme* du poète italien Silvio Pellico !

Elle avait cru le progrès en route.

Elle avait attendu beaucoup de la République...

Le 26 août 1874, elle tombe foudroyée sur sa table de travail.

La condition de la femme dans la Rome antique ne verra jamais le jour.

Julie-Victoire Daubié ne sera jamais la première Docteur ès Lettres de France.

Ses archives seront dispersées. D'aucuns disent qu'elles ont été brûlées par des proches qui lui trouvaient une trop obsédante odeur de soufre.

Le notaire retiendra pour sa profession dans l'inventaire après décès : « Entrepreneur en broderie ».

Elle repose dans le cimetière perché de Fontenoy-le-Château, dans une tombe de femmes, avec sa sœur Julie, et ses nièces Mathilde et Louise, à deux pas de la sépulture de son père, ci-devant caissier à la Manufacture royale de fer blanc de Bains-les-Bains, mort près d'un demi-siècle plus tôt.

Oubliée.

Circulez !

Il n'y a plus rien à voir.

Nous retiendrons pourtant, extraites de son ouvrage en trois volumes *La Femme pauvre au 19<sup>me</sup> siècle*, quelques-unes de ses citations surprenantes. N'oublions pas qu'elles datent des années 1860...

1/ Dans l'ordre, ou plutôt dans le désordre actuel, chacun fait produire le plus possible à ses capitaux sans s'inquiéter de l'ouvrier qui n'est qu'un être abstrait, incongru, un rouage de la machine.

2/ Il est de fait que l'ordre économique ne serait pas troublé comme il l'est chez nous, si le scandale des fortunes illicites était soumis au contrôle de l'opinion.

3/ L'homme qui ne sait pas se gouverner lui-même est incapable de gouverner les autres. Et pourtant on remarque, dans les familles comme dans la cité, qu'il veut prendre plus d'autorité sur autrui qu'il en a moins sur lui-même !

4/ La nature, qui fait verdier les moissons sur les champs de carnage, est une force admirablement productive puisqu'elle nous laisse survivre à de si grandes et constantes folies !

5/ Déchaînez ou enchaînez la presse dans une société où chacun peut vivre dans des unions sans droits pour les faibles et sans devoirs pour les forts, et vous verrez également partout l'anarchie des mœurs régner dans les idées ; l'ordre pourra être rétabli dans la rue et maintenu à l'aide du gendarme ; le désordre restera dans les esprits !

6/ Il est très évident que la femme électeur se complète par la femme éligible, mais il y a loin de là à la femme élue !

7/ Les écrivains hommes (...) en ne permettant aux femmes de prendre la parole que pour dire quelque chose, semblent réserver aux hommes seuls le droit de parler pour ne rien dire.

J'emprunte la conclusion de cette communication au patron de presse Léon Richer, l'autre humaniste qui accompagna Julie-Victoire Daubié, du jour de son succès au baccalauréat jusqu'à l'heure de sa mort :

**Que son souvenir nous reste,  
et que sa vie courageuse soit pour nous un exemple !**